

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET DE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUÉ

LE 22 AVRIL 2025

1. Le G-24 constate les profondes souffrances humaines causées par les crises mondiales et les conflits qui sévissent dans diverses parties du monde. L'ampleur et la complexité croissantes de ces crises nous préoccupent, car les difficultés qui leur sont associées continuent d'exercer de fortes pressions sur les États de première ligne, en particulier dans les régions en développement. Nous prenons acte du resserrement des budgets d'aide à l'échelle mondiale face à des besoins sans cesse grandissants, ainsi que des retombées possibles d'un retard dans l'acheminement d'une aide essentielle. Une action humanitaire prévisible, fondée sur des principes et sur les besoins, se révèle cruciale pour rétablir la stabilité, préserver les acquis en matière de développement et permettre un relèvement rapide. Nous exhortons la communauté internationale à maintenir ses engagements en matière d'aide et à préserver l'intégrité de l'action humanitaire, et demandons un soutien multilatéral en faveur de la reprise, de la reconstruction et du développement à long terme.

2. Les perspectives économiques mondiales sont incertaines en raison de la montée des tensions géopolitiques et des conflits commerciaux provoqués par des changements soudains de politique commerciale qui s'opèrent au sein de grandes puissances économiques. La croissance mondiale devrait ralentir en 2025 et rester stable en 2026, mais à un niveau qui n'est pas suffisant pour accélérer les progrès vers un développement économique durable. Une augmentation des droits de douane pourrait faire baisser les salaires réels et perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle pourrait toucher de manière disproportionnée les pays émergents et pays en développement (PEPD) et les pays à faible revenu (PFR), compte tenu de leur faible diversification et de leur plus grande dépendance à l'égard des intrants importés.

3. L'incidence des mesures tarifaires sur l'inflation demeure incertaine. Pour nombre de PEPD, les hausses des droits de douane se sont traduites par une augmentation des rendements obligataires, une inversion des flux de capitaux et une dépréciation de la monnaie. Un durcissement des conditions financières pourrait exacerber les vulnérabilités liées aux chocs extérieurs, au budget et à la dette, au détriment de la stabilité financière et du progrès économique.

4. Face à l'évolution de la situation à l'échelle mondiale, l'élaboration de politiques nationales constitue la première ligne de défense. Les politiques budgétaires doivent servir à préserver la viabilité des finances publiques et à reconstituer les marges de manœuvre. Elles doivent rester propices à la croissance et réorienter les investissements publics et privés vers des réformes favorables à la productivité. Les banques centrales doivent maintenir leurs efforts pour préserver la stabilité des prix et la stabilité financière, conformément à leurs mandats respectifs, et ajuster leurs politiques en s'appuyant sur des données. Nous sommes conscients de l'importance des réformes structurelles pour accroître durablement la productivité et la croissance, remédier aux difficultés croissantes et renforcer les dispositifs de protection sociale, tout en tenant compte des circonstances propres à chaque pays.

5. Nous saluons la ferme volonté du Fonds monétaire international (FMI) de s’acquitter de sa mission principale au cœur du dispositif mondial de sécurité financière, et attendons avec intérêt la mise en œuvre du Plan d’action mondial de la Directrice générale. Nous prions le FMI de tirer parti de ce rôle crucial pour encourager la coopération multilatérale et recueillir du soutien en faveur des pays les plus vulnérables en proie à de nombreux problèmes. Afin d’améliorer l’adéquation des ressources du FMI et de renforcer son rôle d’institution fondée sur un système de quotes-parts, nous invitons les pays membres à accélérer leurs procédures internes de telle sorte que l’augmentation des quotes-parts puisse entrer en vigueur dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, ce qui permettrait au FMI de relever les défis qui ne cessent de s’accroître dans le monde. Face à l’incertitude qui pèse sur l’économie mondiale, il est plus important que jamais de maintenir la confiance dans le multilatéralisme en poursuivant le dialogue sur les réformes des quotes-parts. Par conséquent, nous demandons que des progrès rapides soient accomplis dans les travaux en cours visant à définir des approches possibles qui guideront un nouveau réalignement des quotes-parts, notamment à l’aide d’une nouvelle formule de calcul, dans le cadre de la 17^e révision générale des quotes-parts. Ce réalignement doit tenir compte du poids économique relatif des pays membres et ne doit pas se faire au détriment des PEPD et PFR. En outre, il est essentiel de mieux faire entendre la voix et la représentation des pays en développement dans la structure de gouvernance du FMI.

6. Les récentes révisions et améliorations apportées aux politiques et procédures du FMI renforceraient le soutien offert à ses pays membres et préserveraient la stabilité économique mondiale. Nous saluons les projets d’examen concernant le *cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu* de la Banque mondiale et du FMI, les priorités en matière de développement des capacités et son financement approprié, la conception et la conditionnalité des programmes, ainsi que l’action relative aux enjeux cruciaux sur le plan macroéconomique. Ces examens se révèlent cruciaux pour s’assurer que le FMI continue de répondre, avec pertinence et efficacité, aux divers besoins de ses pays membres. Nous espérons que le prochain *examen exhaustif de la surveillance* renforcera le suivi actif des politiques économiques et financières des pays, en accordant une attention particulière aux effets de contagion des politiques en vigueur dans les pays d’importance systémique. Nous saluons l’engagement du FMI aux côtés des pays fragiles ou touchés par des conflits, mais nous constatons que peu de progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la réaffectation des droits de tirage spéciaux (DTS) par l’intermédiaire des banques multilatérales de développement (BMD). Nous appelons de nos vœux davantage de solutions novatrices pour résoudre les problèmes résiduels, à savoir une utilisation plus efficace des DTS pour relever les défis mondiaux, notamment les objectifs de l’Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, tout en préservant le statut d’avoirs de réserve des DTS.

7. Les pays émergents et les pays en développement, en particulier ceux qui n’ont qu’un accès restreint à des liquidités abordables à court terme et en période de crise, risquent de devenir plus vulnérables au cours de la période à venir. Il est donc indispensable de remédier aux déséquilibres de l’accès aux liquidités et de renforcer les capacités de prévention et de réaction aux crises, notamment en étoffant les dispositifs de sécurité financière existants. Nous saluons l’engagement du FMI à collaborer étroitement dans le cadre des accords régionaux de financement afin d’améliorer la coordination au sein des différents niveaux du dispositif mondial de sécurité financière. Les risques croissants liés à la fragmentation de l’économie mondiale et les divers degrés d’exposition aux nouvelles politiques commerciales exigent une intensification de la surveillance, de l’assistance technique et des conseils sur la stabilité intérieure et extérieure.

Nous invitons les autorités à mieux comprendre les répercussions de la volatilité des flux de capitaux sur les PEPD, en particulier ceux dont les marchés financiers sont peu développés. À l'avenir, les recherches et recommandations devraient accorder la priorité à la gestion de ces flux, à la préservation des bilans et à l'atténuation des risques de change.

8. Nous relevons les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route de la réforme du Groupe de la Banque mondiale (*Evolution Roadmap*), notamment la mise en place de la *plateforme de garantie* et l'adoption de la *clause de résilience climatique*. Il est essentiel de ne pas perdre de vue la mission d'éradication de l'extrême pauvreté et les principaux résultats attendus de la feuille de route, en particulier la mise en place du Cadre pour les incitations financières, le déploiement de produits hybrides, l'élargissement des garanties de portefeuille et la mise en œuvre du fonds pour une planète habitable. Les récentes réformes de la tarification des prêts de stade 1 de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ont amélioré l'accessibilité financière, mais les coûts demeurent élevés et exigent donc d'adapter rapidement la tarification des prêts de stade 2. Ces initiatives sont essentielles pour libérer la capacité de prêt supplémentaire attendue de 150 milliards de dollars et pour renforcer la capacité du Groupe de la Banque mondiale à mettre fin à l'extrême pauvreté, favoriser une prospérité partagée, réduire les inégalités et relever les défis mondiaux. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale pour sa détermination constante à intervenir dans les États fragiles, et nous attendons avec impatience la révision de la *stratégie en matière de fragilité, conflit et violence (FCV)*, qui incorporera des éléments clés de la feuille de route. Les réunions de printemps étant axées sur la création d'emplois, nous appelons le Groupe de la Banque mondiale à soutenir les investissements dans le renforcement du capital physique et humain, la mobilisation de capitaux privés et les politiques qui favorisent la transformation économique, qui sont des facteurs essentiels de la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans les pays en développement.

9. La 21^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA21) fournit aux pays à faible revenu des financements indispensables pour faire face aux problèmes urgents qui se posent en matière de développement. Nous plaidons pour qu'elle soit mise en œuvre en temps utile et de manière efficace. Nous saluons l'attachement constant des pays donateurs au multilatéralisme et leur solidarité face à des exigences concurrentes. Nous invitons les autorités à accélérer la mise en œuvre des autres recommandations du *groupe d'experts indépendants du G20 sur le renforcement des BMD*, notamment l'atténuation des risques de change par des prêts en monnaie locale, les réformes des marchés de capitaux nationaux, la réduction des risques liés aux investissements du secteur privé et l'augmentation de capital au sein du Groupe de la Banque mondiale et dans l'ensemble du réseau des BMD. Il est important de progresser rapidement en ce qui concerne l'examen de l'actionnariat du Groupe de la Banque mondiale, prévu pour 2025, conformément aux principes de Lima, afin de remédier au désalignement actuel, de renforcer la participation et la représentation, d'accroître la légitimité de la BIRD et de garantir un nombre équitable de voix. Nous félicitons la *présidence sud-africaine du G20* pour son engagement continu à l'égard de la *feuille de route du G20 pour des BMD plus grandes, plus fortes et plus efficaces*. Il est crucial de veiller à une mise en œuvre ambitieuse et rapide de la *feuille de route* afin de donner à ces institutions les moyens de répondre efficacement à l'évolution des besoins des pays clients. À l'avenir, de solides mécanismes de suivi et de communication de l'information seront essentiels pour évaluer les progrès et s'adapter aux nouveaux défis.

10. La conjoncture mondiale difficile, conjuguée au poids élevé de la dette et à l'augmentation du coût du service de la dette, continue de compromettre la capacité des pays à financer le développement. Tout en saluant les progrès accomplis au titre du *cadre commun du G20* et de la *table ronde mondiale sur la dette souveraine*, nous demandons que des améliorations soient apportées à la mise en œuvre du cadre commun afin d'obtenir des résultats prévisibles, opportuns, ordonnés et coordonnés, et d'assurer la participation pleine et entière de toutes les catégories de créanciers. En outre, nous appelons de nos vœux de nouvelles réformes visant à promouvoir des pratiques de gestion de la dette durables, à renforcer la transparence de la dette et à améliorer l'évaluation des risques pays par les agences de notation. Nous demandons au FMI et au Groupe de la Banque mondiale d'aider les pays qui ont un niveau d'endettement viable et qui rencontrent des problèmes de liquidité à court terme.

11. Le rythme de l'action climatique doit s'accélérer et s'accompagner d'engagements financiers rapides pour atteindre les résultats escomptés. Pour accélérer les progrès, les pays doivent agir de manière concertée et équitable, sur la base des circonstances et priorités nationales, en tenant compte des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Cette démarche nécessite de mettre l'accent sur l'adaptation, l'atténuation, les pertes et préjudices, ainsi que sur la biodiversité et la protection des puits de carbone. Nous nous félicitons de l'attention accrue que le Groupe de la Banque mondiale accorde à toutes les sources d'énergie, ce qui contribue à renforcer la capacité des pays en développement à atteindre des objectifs de développement cruciaux. Un soutien durable sous la forme de ressources financières adéquates, de transferts de technologies, d'assistance technique et de renforcement des capacités est essentiel pour permettre des trajectoires de transition justes et inclusives. Nous appelons à accroître les dons et les financements concessionnels conçus pour répondre aux besoins des pays en développement en matière d'adaptation et nous exhortons les pays développés à honorer leurs engagements en matière de financement climatique et d'appui à la transition. Encourager la mise en place d'instruments financiers innovants, tels que des obligations vertes et des obligations « climat », des mécanismes de financement mixte et des instruments de partage des risques, y compris des garanties, pourrait attirer davantage d'investissements privés vers le financement de l'atténuation et des pertes et préjudices. Nous pensons que la 30^e Conférence des Parties sera une excellente occasion de renforcer la coopération multilatérale et de parvenir à un consensus sur les objectifs et les stratégies de financement à l'échelle mondiale.

12. Pour favoriser la croissance économique et le développement durable tout en relevant les défis mondiaux de manière efficace, il est essentiel de mettre l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures et de renforcer la coopération multilatérale en matière de réformes fiscales et de politiques commerciales. Nous saluons les travaux en cours dans le cadre de l'initiative conjointe FMI/Groupe de la Banque mondiale pour la mobilisation des ressources intérieures et attendons avec intérêt la prochaine Conférence des Nations Unies sur le financement du développement. Compte tenu de la nature transfrontalière des défis que représentent les flux financiers illicites et l'érosion de l'assiette fiscale notamment, la collaboration multilatérale reste essentielle pour parvenir à une coopération et à des réformes efficaces et progressives en matière d'impôt sur les sociétés. Un dialogue constructif se révèle essentiel pour faire progresser le *Cadre inclusif* du G20 et de l'OCDE et la *Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale*. Il est également crucial de mettre en place un système commercial multilatéral équitable, ouvert et transparent, centré autour de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il est nécessaire de renforcer la collaboration entre les États,

l'OMC et les institutions de Bretton Woods pour assurer un multilatéralisme coordonné et préserver la coopération et la stabilité économique à l'échelle mondiale. À cet égard, nous reconnaissons le rôle de la *déclaration de coopération de l'OPEP* dans la préservation de la stabilité du marché pétrolier.

LISTE DES PARTICIPANTS¹

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur cent-treizième réunion à Washington le 22 avril 2025, sous la présidence de Pablo Quirno, secrétaire aux Finances de l'Argentine, assisté d'Olawale Edun, ministre des Finances du Nigéria, premier vice-président, et de Muhammad Aurangzeb, ministre des Finances du Pakistan, second vice-président.

La réunion des ministres a été précédée le 21 avril 2025 de la cent vingt-cinquième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, présidée par Candelaria Alvarez Moroni, sous-secrétaire à la coordination et à la gestion internationales du secrétariat aux affaires économiques et financières internationales du ministère de l'Économie de l'Argentine.

Groupe africain : Abdelhak Bedjaoui, Algérie ; Malangu Kabedi-Mbuyi, République démocratique du Congo ; Coulibaly Chalouho, Côte d'Ivoire ; Rania Al-Mashat, Égypte ; Ahmed Shide, Éthiopie ; Mark Alexandre Doumba, Gabon ; Johnson Asiana, Ghana ; Kamau Thugge, Kenya ; Mohamed Taamouti, Maroc ; Olayemi Cardoso, Nigéria ; Enoch Godongwana, Afrique du Sud.

Groupe asiatique : Krishnamurthy Subramanian, Inde ; Reza Boostani, République islamique d'Iran ; Yassine Jaber, Liban ; Jameel Ahmad, Pakistan ; Joven Balbosa, Philippines ; Harshana Suriyapperuma, Sri Lanka ; Yisr Burnieh, République arabe syrienne.

Groupe latino-américain : Leonardo Madcur, Argentine ; Antonio Freitas, Brésil ; Germán Ávila, Colombie ; Tatiana Rodriguez, Équateur ; Alvaro Gonzalez Ricci, Guatemala ; Ronald Gabriel, Haïti ; Diana Alarcón, Mexique ; Oscar Hendrick, Pérou ; Alvin Hilaire, Trinité-et-Tobago.

Observateurs : Luis Epalanga, Angola ; Fahad M. Alturki, Fonds monétaire arabe ; Odalis Marte-Alevante, Conseil monétaire centraméricain ; Ming Ai, Chine ; Celeste Drake, OIT ; Muhammad Al Jasser, Banque islamique de développement ; Mohammad Al-Suwaidan, OPEP ; Omar Al-Kadhi, Fonds OPEP ; Saud M. AlBarrak, Arabie saoudite ; Yuefen Li, South Centre ; Khaled Balama, Émirats arabes unis ; Penelope Hawkins, CNUCED ; Navid Hanif, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ; Helvia Velloso, CEPALC.

Invités: Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international ; Anna Bjerde, Directrice générale des opérations du Groupe de la Banque mondiale ; Patrick Achi, ancien Premier ministre de la Côte d'Ivoire et conseiller externe de l'initiative « Bretton Woods : 80 ans »

Secrétariat du G-24 : Iyabo Masha, Julius Duran, Isata Keita, Giana Loretta

Secrétariat du FMI pour le G-24 : Paris Gkartzonikas, Zahir Sakhi, Aric Maiden

¹ Personnes assises à la table de discussion.